

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA LA RIVIERE

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 15 MAI 2025 A 18H

Membres en exercice : 27

Membres présents : 23

Membres absents : 4

Dont membres représentés : 1

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze mai à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Catherine MIFFRE, Joël PACULL, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Pascale PUY, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Yannick COSTA, Laurence BARBERA, Chrystelle CARLOS LEBOEUF, Nicolas OLIVE, Pascal-Henri BASSET, Carine DEVOYON, Karine CAROLA (à compter de la délibération n°2025/048), Jean-Pascal GARDELLE, Christian FALZON, Léocadie MENDEZ, Xavier ROCA.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Françoise CAMPREDON (pouvoir donné à Nathalie PIQUE)

Absents excusés : Laurent FOURMOND, Marc BILLES, Evelyne SARRAZIN.

Secrétaire de séance : Laurence BARBERA

Date de la convocation : 07/05/2025

N° de délibération	Objet	Proposition / Décision	Vote
2025/041	PROJET DE TRANSFERT DES EAUX USEES DES COMMUNES DE BAHO, PEZILLA-LA-RIVIERE ET VILLENEUVE-DE-LA-RIVIERE VERS LA STATION DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE PERPIGNAN – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL	► EMET UN AVIS FAVORABLE à la demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau concernant la rationalisation du traitement des eaux usées des communes de Baho, Pézilla-la-Rivière et Villeneuve-de-la-Rivière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/042	MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	► APPROUVE la modification du tableau des effectifs du personnel communal ci-annexé.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/043	LOCATION APPARTEMENT 2 IMPASSE DES ECOLES	► APPROUVE la location à compter du 15 avril 2025 du logement T2 situé au 2 impasse des écoles (1 ^{er} étage gauche) à Mme CANSOULINE Betty, agent des services scolaires et périscolaires de la commune ; ► FIXE le montant des loyers mensuel à la somme de 250,00 € (DEUX CENT CINQUANTE EUROS) hors charges ; ► AUTORISE M. le Maire à signer le bail de location à passer entre la Commune et Mme CANSOULINE Betty ainsi que tout acte utile en la matière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/044	CONVENTION DE REVERSEMENT POUR LE	► APPROUVE la convention de reversement ci-annexée pour le programme ACTEE 2 – SEQUOIA 3 avec Perpignan Méditerranée Métropole ;	Adoption à l'unanimité des membres

	PROGRAMME CEE ACTEE SEQUOIA 3	► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière.	présents et représentés
2025/045	CONVENTION TRIPARTITE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC SYNDICAT MIXTE DE LA TET - BASSIN VERSANT- / COMMUNE / SOCIETE SKY ADDICT	► APPROUVE la convention tripartite d'occupation du domaine public ci-jointe à signer entre le SMTBV, la Commune et la Société SKY ADDICT, dont le siège social est situé 846 Av Maurice Bellonte - 66000 Perpignan. ► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/046	CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC ENTRE LE SMTBV, LA COMMUNE ET L'ECURIE « L'AS DE TREFLE »	► APPROUVE la convention tripartite d'occupation temporaire du domaine public ci-jointe à signer entre le SMTBV, la Commune et l'écurie « <i>L'As de Trèfle</i> » ; ► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/047	CONVENTION DE PARTENARIAT - UFCV- ANIMATION TERRITORIALE – PROGRAMME « ANIM D&CLIC » 2025	► APPROUVE la convention de partenariat ci-jointe avec l'UFVC, dont le siège social est situé 4 bd St Assisclé à Perpignan (66000), concernant le programme ANIM D&clic ; ► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention ainsi que tout acte utile en la matière.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/048	CONVENTIONS DE SERVITUDES ENEDIS – PHOTOVOLTAÏQUE HALLE DES ECOLES	► APPROUVE la convention de servitudes n° ASD 06 consenties à ENEDIS concernant les ouvrages électriques entre le coffret et le poste de transformation (environ 2ml) sur la parcelle AL207, pour le raccordement de la centrale photovoltaïque située en toiture de la salle polyvalente des écoles ; ► AUTORISE M. le Maire à signer ladite convention, les actes authentiques réitérant les termes de la convention N° ASD 06, ainsi que tout document se rapportant à cette affaire.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/049	CONVENTION ENEDIS – CONTRAT « CARD-I » - PHOTOVOLTAÏQUE - SALLE POLYVALENTE DES ECOLES	► APPROUVE le contrat « CARD-I » ci-annexée à passer avec ENEDIS concernant la centrale photovoltaïque de 100kWc située en toiture de la salle polyvalente des écoles ; ► AUTORISE le Maire à signer ledit contrat ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés
2025/050	AUTORISATION DE PRET - CHAPE DOREE – CD66 EXPOSITION « CHASSEZ LES FLEAUX, ŒUVRES PROCESSIONNEES DES EGLISES DES PYRENEES-ORIENTALES »	► AUTORISE le prêt de la chape dorée au Département des Pyrénées-Orientales du 20 juin 2025 au 16 mai 2026 à la chapelle Notre Dame des Anges à Perpignan dans le cadre de l'exposition « Chassez les fléaux, œuvres processionnées des églises des Pyrénées-Orientales » ; ► AUTORISE le Maire à signer ladite autorisation de prêt ci-annexée ainsi que toutes les pièces se rapportant à cette affaire.	Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

Liste des délibérations publiée et affichée le : 22/05/2025